

## **RAPPORT N° 395 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 8 JUILLET 2023**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans les provinces de Cibitoke et de Rumonge.

Le rapport déplore aussi les cas de six (6) Imbonerakure qui ont été grièvement blessés dans leurs affrontements violents en province de Cibitoke, d'un (1) policier qui a été arbitrairement arrêté en mairie de Bujumbura et d'un (1) ouvrier qui est porté disparu en province de Rumonge.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans l'après-midi de dimanche 2 juillet 2023, trois corps sans vie d'Imbonerakure<sup>1</sup> ont été découverts par des pêcheurs au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la République Démocratique du Congo (RDC), sur la colline de Mparambo I, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les trois corps sont parmi les victimes d'intenses combats qui ont opposé deux groupes d'Imbonerakure sur la rive burundaise de la rivière Rusizi dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023 vers 01 heure du matin. Les deux groupes, dont celui en provenance de la RDC (République démocratique du Congo) qui était en possession de bidons remplis de carburant et de pagnes, se sont farouchement affrontés à coups de machettes lors de leur patrouille nocturne. Il en a également résulté 6 blessés graves qui reçoivent de soins à une structure sanitaire de Rugombo.

---

<sup>1</sup> Une ligue des jeunes affiliée au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

- Dans la nuit de dimanche 2 juillet 2023, un homme connu sous le nom de Salvator Ntihakose a succombé aux coups et blessures qui lui avaient été infligés le 29 juin 2023 par des Imbonerakure sur la colline de Gatete, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources policières, Salvator Ntihakose a été gravement battu par des Imbonerakure sur des accusations de vol de fruits de palmiers avant d'être conduit au cachot de la police en zone de Gatete.

Les mêmes sources ont précisé qu'un officier de police judiciaire (OPJ) nommé Pierre Nkongoro a été arrêté le 3 juillet 2023 et est détenu au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge pour n'avoir pas informé sa hiérarchie de la détention de cet homme qui a finalement fini par succomber à ses blessures dans le cachot de la police. Le corps de la victime repose à la morgue de l'hôpital de Rumonge en attendant son inhumation.

SOS-Torture Burundi dénonce l'impunité qui entoure les atteintes aux droits humains imputées aux Imbonerakure qui, dans le cas d'espèce, n'ont pas été poursuivis pour les actes de torture ayant entraîné à la mort de Salvator Ntihakose. Elle demande une enquête approfondie pour arrêter les présumés auteurs de son décès et les punir conformément à la loi.

## 2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Depuis le lundi 3 juillet 2023, Didier Bimenyimana, un ouvrier du Complexe industriel de Karonda (CIKAR) en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi) est porté disparu.

Selon des sources au CIKAR, Didier Bimenyimana a été aperçu pour la dernière fois lorsqu'il était allé chercher du foin pour les vaches près du lac

Tanganyika au quartier de Kanyenkoko situé au chef-lieu de la province de Rumonge.

### **3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraire**

- Dans la matinée de jeudi 6 juillet 2023, Jean-Claude Ndayisenga, un brigadier de police affecté la police des Migrations à l'aéroport international de Bujumbura (ouest de Burundi), a été arbitrairement arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) après le passage de l'honorable Agathon Rwasa, président du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) pour son voyage à destination du Zanzibar en République unie de Tanzanie. Il a été directement conduit au cachot du SNR au quartier général de ce service sur des accusations d'avoir laissé Agathon Rwasa franchir les frontières nationales.

SOS-Torture Burundi dénonce l'arrestation arbitraire du policier Jean-Claude Ndayisenga et demande sa libération immédiate étant donné que le président du parti CNL jouit de ses droits civils et politiques, y compris son droit à la liberté de mouvement.



## SOS – Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.